



2017/02
—
33-2017-02-28-006
—

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale des territoires
et de la mer de la Gironde*

Service maritime et littoral

**Arrêté préfectoral
portant nomination du président et des vice-présidents
du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE
PRÉFET DE LA GIRONDE**

- Vu** le code rural et de la pêche maritime,
- Vu** la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;
- Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 29 juin 2016 modifiant l'arrêté du 17 mars 2014 fixant la liste des comités départementaux ou interdépartementaux des pêches maritimes et des élevages marins, leur ressort territorial, leur siège ainsi que le nombre de membres de leur conseil ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2017 portant nomination des membres du conseil du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde.
- Vu** La délibération 2/2017 du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde.

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer de la Gironde

ARRÊTE

Article 1 :

M. Jean-Michel LABROUSSE est nommé président du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde.

Article 2 :

Sont nommés vice-présidents du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde

- M. David LAMOUREUS
- M. Pierre CARTIER

Article 3 :

Le secrétaire général de la Préfecture de la Gironde, le directeur des territoires et de la mer de la Gironde, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

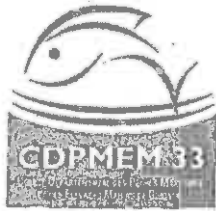
Fait à Bordeaux, le 28 FEV. 2017

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,


Samuel BOUJU

COPIES :

- Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
- Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique
- CDPMEM 33
- CRPMEM Nouvelle Aquitaine
- CNPMEM
- M. Jean-Michel LABROUSSE
- M. David LAMOUREUS
- M. Pierre CARTIER



COMITE DEPARTEMENTAL DES PECHEES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS DE
LA GIRONDE

3 Qual Jean Dubourg—33120 ARCACHON
Tél. : 05 57 72 29 69 —E-mail : cdpmem.gironde@orange.fr
<http://peches-arcachon-gironde.fr>

DELIBERATION n°2/2017

- Vu** le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L 912-1 à L. 912-5, R912-36 à R912-100.
- Vu** le décret n° 2011-776 du 28 juin 2011 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins ainsi que des comités régionaux, départementaux et interdépartementaux des pêches maritimes et des élevages marins ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 29 juin 2016 modifiant l'arrêté du 17 mars 2014 fixant la liste des comités départementaux ou interdépartementaux des pêches maritime set des élevages marins, leur ressort territorial, leur siège ainsi que le nombre de membres de leur conseil,
- Vu** l'arrêté préfectoral du 31 août 2016 portant organisation des élections au Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde,
- Vu** l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2017, portant nomination des membres du conseil du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde
- Vu** le Conseil du CDPMEM 33 tenu le 22 février 2017

Les membres du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de la Gironde

ONT ELU

- Article 1 :** Au poste de Président,
Jean Michel LABROUSSE,
A l'unanimité des membres présents ou représentés,
- Article 2 :** Au poste de Vice-Président Arcachon, pour le Bassin d'Arcachon et Océan,
David LAMOUREOUS
A l'unanimité des membres présents ou représentés,
- Article 3 :** Au poste de Vice-Président Bordeaux, pour l'Estuaire de la Gironde et l'Embouchure,
Pierre CARTIER
A l'unanimité des membres présents ou représentés,

Arcachon,
le 22 février 2017

Le 1^{er} Vice-Président,

D. LAMOUREOUS

